

**MAIRIE DE TOUCY****CONSEIL MUNICIPAL DU  
Mercredi 25 Mai 2016  
A 20 heures**

Convocation du 20 mai 2016

Affichage du 31 mai 2016

Le **25 mai 2016 à 20 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christine PICARD, Patrice VICART, Bernard SALOMEZ, Laurent BONNOTTE, Françoise FAU, Michèle BONARDI, Florence TOUZEAU, Nathalie PASCAULT, Valérie LE VRAUX, Gérard PIESYK, Catherine BARBIER, Félix JACQ, Michèle PASQUET, Sonia ALLARD - CARREAU, Gilles DEMERSSEMAN, Catherine RAVIER-LETENDART, Jean-Luc MINIER

Chantal RAVERDEAU par Catherine BARBIER, Bruno MAMERON par Laurent BONNOTTE, Robert GERMAIN par Patrice VICART, Anne-Marie REGNERY par Bernard SALOMEZ

Absent(s):

Excusé(s) : Jean-Jacques GUILLOTOT

Secrétaire de séance : Catherine BARBIER

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 4 mai 2016. Tous les membres présents, excepté Jean-Luc MINIER nouveau conseiller municipal, signent le registre.

*Ensuite le Maire souhaite la bienvenue à Jean-Luc MINIER nouveau conseiller municipal.*

- Tirage au sort jurés d'assises.
- Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démission.
- Révision commissions communales.
- Subventions 2016 pour les associations sportives.
- SIVU du train touristique : participation 2016.
- Assainissement : déversoir du bassin d'orage Avenue du Parc - attribution du marché.
- Travaux voirie : création voirie au chemin des Bréchots de chez Mme GAGNEAU au centre des Bréchots.
- Acquisition mobilier urbain et décorations de Noël.
- Ecole élémentaire : classe de neige 2016.
- Signalisation verticale : pose de panneaux "STOP" au niveau des rues transversales à la rue Fernand Clas.
- Projet de périmètre d'un nouvel EPCI issu de la fusion des communautés de communes Coeur de Puisaye, Portes de Puisaye Forterre et Forterre Val d'Yonne (à l'exclusion de la commune de Merry sur Yonne), et la commune nouvelle Charny Orée de Puisaye, les communes de Coulangeron, Migé, Charentenay et Val de Mercy.

**MAIRIE DE TOUCY**

- Questions diverses.

**TIRAGE AU SORT JURES D'ASSISES**

Tirage au sort sur les listes électorales d'Egleny, de Fontaines et de Toucy (9 électeurs).

En présence de Mme le Maire d'Egleny et M. le Maire de Fontaines, les électeurs suivants sont tirés au sort :

TOUCY	PETIOT Jocelyne épouse LEGRAND
FONTAINES	MANGIN Patrick
EGLENY	MARCELLOT épouse HEDOT Jacqueline
TOUCY	CHEVALLIER Régis
FONTAINES	MASSOT Nathan
EGLENY	BROSSE Roland
TOUCY	DESPIEGALAERE Georges
EGLENY	BARBIEUX épouse FENOT Françoise
FONTAINES	FLUCKIGER Sylvie

**REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A DEMISSION (DE 2016 44)**

**Considérant** la démission de Nora BOUDJEMAA, conseiller municipal, annoncée le 4 mai 2016 en séance du conseil municipal, transmise le 12 mai 2016 à Mr le Maire et adressée le même jour à M. le Préfet de l'Yonne, et devenue effective à compter du 12 mai 2016 en vertu de l'article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En vertu de l'article L 270 du Code Electoral, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

Le candidat appelé à siéger en remplacement de Nora BOUDJEMAA est Jean-Luc MINIER, qui est immédiatement installé comme conseiller municipal.

*Déclaration de Jean-Luc MINIER, « Toucy énergies citoyennes » lors de son installation au Conseil municipal de Toucy du 25 mai 2016*

*Professeur et référent dans les domaines de l'entrepreneuriat à l'Université Jean Moulin de Lyon, et travaille sur les questions de développement territorial. A mis sur pied le **BTS assurances en 1997** et créé l'Université pour Tous de Puisaye-Forterre **en 2004** ;*

*A développé le salon de l'Innovation et de la créativité, « **Créanet** », au sein de l'Association Toucy animations en octobre 2015 dont il est le Vice-président après avoir oeuvré au sein de l'UST Omnisports, et sa section football.*

*Issu de la **liste TOUCY ENERGIES CITOYENNES**, il remercie les conseillers et le Maire pour l'accueil réservé pour cette arrivée prévue dans le cadre des engagements internes à la liste*

*Son action s'inscrit au sein du Conseil municipal dans l'esprit du programme co-produit en 2014, avec les toucycois au nom des valeurs d'intégration, d'égalité et de démocratie :*

*- **L'intégration réussie, au sein d'une commune cellule de base d'une République sociale** : ce qui suppose d'améliorer l'accès à l'emploi, au logement, à la formation et la protection intransigeante de l'intérêt général*

*- **L'égalité réelle avec la défense et le développement des services publics, mais aussi du mouvement associatif**, pour un accès digne du 21<sup>ème</sup> siècle des citoyens aux réseaux de **santé, d'éducation et d'information** (création d'une structure multidisciplinaire de soins autour d'une mutuelle santé par exemple)*

## MAIRIE DE TOUCY

- **La démocratie accomplie avec la participation du plus Grand nombre à la vie citoyenne et aux choix municipaux et communautaires** (participation des habitants aux évènements officiels, mise sur pied de consultations locales sur les questions du cadre de vie ou le développement durable notamment, réunions participatives de quartier)

**Jean-Luc Minier** sera à l'écoute de tous ses concitoyens et arbitrera ses choix en conscience. Eloigné de toute idée ou posture d'adulation ou d'opposition, Il fera un compte-rendu régulier de ses engagements découlant de son mandat local.

### **REVISION COMMISSIONS COMMUNALES (DE 2016 45)**

Suite au remplacement d'un conseiller municipal, les commissions ont été modifiées suivant le tableau joint.

### **SUBVENTIONS 2016 POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES (DE 2016 46)**

**Vu** la commission subventions du 18 mai 2016,

Laurent BONNOTTE, délégué aux sports, présente le tableau des subventions pour l'année 2016.

Sur proposition de Laurent BONNOTTE, délégué aux sports, les subventions suivantes ont été accordées à la majorité des voix (Pour : 21 voix), Bruno MAMERON étant président du judo club, représenté ce jour par Laurent BONNOTTE, n'a pas pris part au vote :

#### **Associations sportives :**

La Boule Toucycoise	200
Gym Toucy	150
Judo club	1 300
UST Cultursport	500
UST Omnisports	25 000
Vélo club de Toucy	5 000
Canoë kayak	1 000
Rugby Toucycois	2 000
Motoclub	100
<b>TOTAL</b>	<b>35 250</b>

### **COTISATION 2016 SIVU DU CHEMIN DE FER (DE 2016 47)**

Les membres du Conseil Municipal,

**ACCEPTENT**, à l'unanimité,

le versement de 8 586 € au titre de la cotisation 2016 pour le SIVU du Chemin de Fer (2862 habitants à 3 €).

La dépense correspondante, prévue au budget primitif 2016, sera imputée à l'article 6554 Contributions aux organismes de regroupement.

### **ASSAINISSEMENT : DEVERSOIR D'ORAGE AVENUE DU PARC (DE 2016 48)**

**Considérant** la nécessité d'intervenir avenue du Parc suite aux inondations successives de 2 propriétés, il a été décidé de créer un déversoir d'orage.

**Vu** la commission voirie du 11 mai 2016.

Sur proposition de Patrice VICART, adjoint aux travaux, après comparaison des offres,

**MAIRIE DE TOUCY**

Le Conseil Municipal, à la majorité (Abstention : 1 voix, Pour : 21 voix)

- **ACCEPTE** la proposition de SAS AXAN TP pour un montant de 9 371.40 € HT soit 11 245.68 € TTC.

Une convention entre M. COVAREL et la commune sera établie pour le passage d'une canalisation en terrain privé.

**CREATION VOIRIE AU CHEMIN DES BRECHOTS (DE 2016 49)**

**Considérant** une autorisation d'urbanisme délivrée en 2010 sur un terrain sis au lieudit « Les Bréchots » avec pour prescription un accès par le chemin rural de Toucy aux Bréchots.

**Considérant** que la construction de la maison d'habitation au lieudit « Les Bréchots » a été réalisée.

**Considérant** que la commune doit désormais aménager une portion du chemin rural de la propriété de Mme GAGNEAU au centre des Bréchots.

**Vu** la commission voirie du 11 mai 2016.

Sur proposition de Patrice VICART, adjoint aux travaux, après comparaison des offres,

Le Conseil Municipal, à la majorité (Abstention : 1 voix, Pour : 21 voix)

- **ACCEPTE** la proposition de SAS AXAN TP d'un montant de 9 972.80 € HT soit 11 967.36 € TTC pour l'aménagement de la voirie visée ci-dessus.

**ACQUISITION MOBILIER URBAIN (DE 2016 50)**

**Vu** la commission voirie du 11 mai 2016.

Sur proposition de Patrice VICART, adjoint à la voirie,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** d'acquérir le mobilier urbain suivant à la société ALTRAD :

30 barrières	1 080 € HT
9 bancs en pin	1 521 € HT
3 tables pique nique	801 € HT
1 table pique nique handicapé	175 € HT
2 bacs à sable avec bâche	684 € HT

TOTAL HT	4 261.00 €
<b>TTC</b>	<b>5 113.20 €</b>

**ACQUISITION DECORATIONS DE NOEL (DE 2016 51)**

**Vu** la commission voirie du 11 mai 2016.

Sur proposition de Patrice VICART, adjoint à la voirie,

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix (Abstentions : 3 voix, Pour : 19 voix),

**DECIDE** d'acquérir des décorations de Noël suivantes à la société CITYLUM :

5 plafonds lumineux :	1 371.80 € HT
7 traversées de rues (rideaux stalactite) :	1 514.03 € HT

**MAIRIE DE TOUCY**

42 guirlandes 10 mètres 100 LED :	759.36 € HT
TOTAL HT	3 645.19 € HT
TTC	4 374.23 € TTC

**SEJOUR CLASSE DE NEIGE 2017 ECOLE ELEMENTAIRE (DE 2016 52)**

**Vu** la commission affaires scolaires du 24 mai 2016.

Après débat, et vote :

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE**, à l'unanimité,

le projet de classe de neige (22 au 27 février 2017 à Arêches Beaufort) et son financement suivant par la Ligue de l'enseignement :

- Séjour classe de neige pour 25 élèves + 1 enseignant + 2 accompagnateurs + le chauffeur : 9 787.50 €
  - Frais de transport (bus) : 2 295.00 €
- |                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| <b>COUT TOTAL</b> | <b>12 082.50 €</b> |
|-------------------|--------------------|
- Participation à charge de la commune : 6 041.25 €
  - Participation à charge des familles : 6 041.25 €

La participation de 241.65 € par élève pourra être réglée en 3 fois.

**SIGNALISATION VERTICALE : POSE DE PANNEAUX « STOP » AU NIVEAU DES RUES TRANSVERSALES A LA RUE FERNAND CLAS**

Jean-Jacques GUILLOTOT, délégué à la sécurité étant absent, la question est reportée au prochain conseil municipal.

**PROJET DE PERIMETRE D'UN NOUVEL EPCI ISSU DE LA FUSION DE COMMUNAUTES DE COMMUNES (DE 2016 53)**

**Vu** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

**Vu** le projet de révision du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Yonne en date du 12 octobre 2015.

**Vu** la délibération N° DE\_2015\_90 de la commune de Toucy en date du 28 octobre 2015 se prononçant contre le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposant un nouveau périmètre de communautés de communes coïncidant avec celui de Puisaye Forterre en fusionnant les 4 intercommunalités (Coeur de Puisaye, Portes de Puisaye Forterre, région de Charny et Forterre, Pays de Coulanges/Yonne), en constituant un ensemble d'un peu moins de 40 000 habitants auquel serait rattachées les 4 communes du sud de la communauté de communes du Pays Coulangeois (Migé, Coulangeron, Charentenay et Val de Mercy).

**Considérant** l'abrogation de l'arrêté préfectoral N° PREF/DCPP/SRCL/2016/0175 portant projet de périmètre pour un nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale issu de la fusion des Communautés de Communes Coeur de Puisaye, Portes de Puisaye Forterre, Forterre-Val d'Yonne et du Pays Coulangeois et rattachement de la commune nouvelle Charny Orée de Puisaye du 4 mai 2016.

**Considérant** la notification d'un arrêté portant projet de périmètre pour un nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale issu de la fusion des Communautés

## MAIRIE DE TOUCY

de Communes Coeur de Puisaye, Portes de Puisaye Forterre et Forterre-Val d'Yonne, à l'exclusion de la commune de Merry sur Yonne et l'extension à la commune nouvelle Charny Orée de Puisaye, des communes de Coulangeron, Migé, Charentenay et Val de Mercy.

Le Maire maintient ses arguments exposés en conseil municipal du 28 octobre 2015 sur cette évolution intercommunale, voulue par le législateur, qui doit être choisie en concertation et non subie.

S'il n'est pas opposé au principe d'un éventuel regroupement d'établissements de coopération intercommunale dans un délai de 3 à 4 ans, il avance plusieurs arguments pour que le nouveau périmètre proposé par le représentant de l'Etat ne soit pas fait dans la précipitation :

- Pas de consultation préalable
- Difficulté d'harmonisation des compétences des 4 EPCI
- Niveaux d'endettements différents entre les 4 EPCI
- Fiscalités propres à chaque communauté de communes
- Politiques tarifaires différentes
- Non prise en considération des bassins de vie, ni de la population qui a élu les conseillers municipaux
- Déni de démocratie par la règle du « passer outre ».
- Prévision d'une multitude de réunions et commissions qui obéiraient les projets structurants comme la piscine intercommunale, la mise en valeur du Bourdon et du site de Rogny les 7 Ecluses.
- De gros doutes sur la maîtrise des coûts de fonctionnement allant à l'encontre des économies d'échelles souhaitées (vraisemblablement création de postes de cadres, techniciens, achat de véhicules avec encore de nombreuses études coûteuses...et lieu de réunion pour 85 délégués à minima)

Après débat et vote à l'unanimité :

Le Conseil municipal,

**SE PRONONCE** contre ce projet présenté par la Représentant de l'Etat pour les motifs énoncés ci-dessus et demande un délai de réflexion et d'étude jusqu'à 2020 pour la mise en application de cette grande réforme.

*Intervention de Gilles Demersseman : suite à la sollicitation du Maire à ce que le conseil reste cohérent avec sa précédente délibération, Gilles Demersseman rappelle qui s'il y a eu unanimité dans l'expression du vote cela relevait de plusieurs motivations : passer outre, périmètre, délais ou encore manque de projets et d'objectifs pour le territoire. Qu'une fois passé le vote de ce soir, il fallait prendre acte, s'engager et être un acteur constructif de cette nouvelle communauté de communes.*

*En parallèle, il me semble important de s'engager dans une réflexion sur les possibilités de constitution de commune nouvelle. Le maire dit ne pas être opposé à cette piste de travail.*

### QUESTIONS DIVERSES

Le Maire fait lecture du compte rendu du dernier conseil communautaire en date du 12 mai 2015.

Sonia ALLARD CARREAU interpelle le Maire à propos du financement de la communauté de communes Coeur de Puisaye, du très haut débit par le FPIC (Fonds de Péréquation

**MAIRIE DE TOUCY**

*des Ressources Intercommunales et communales) et s'étonne que tous les conseillers communautaires, excepté le représentant de Dracy, aient émis un avis favorable lors du dernier conseil communautaire.*

*Christine PICARD, surprise, répond qu'aucune délibération du conseil communautaire n'a été prise dans ce sens et indique qu'après lecture du dernier compte-rendu du conseil communautaire par Mr le Maire, aucune délibération concernant le FPIC n'était à l'ordre du jour.*

Prochaines réunions et manifestations :

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| ❖ Jeudi 26 mai 2016     | 19 h 00 AG des P'tits Larousse                             |
| ❖ Samedi 28 mai 2016    | 21 h 00 Soirée « Année 80 » des Employés Territoriaux      |
| ❖ Dimanche 29 mai 2016  | Vide-greniers du rugby                                     |
| ❖ Samedi 4 juin 2016    | 10 h 00 Expo du périscolaire à l'école élémentaire         |
|                         | 16 h 00 AG du Vieux Toucy                                  |
|                         | 20 h 00 Loto des Employés Territoriaux                     |
|                         | Journée porte-ouverte à la crèche de Toucy                 |
| ❖ Mercredi 8 juin 2016  | 19 h 00 commission bulletin                                |
|                         | 20 h 00 AG création association CREANET                    |
|                         | salle du café Fournier                                     |
| ❖ Vendredi 17 juin 2016 | 18 h / 21 h Kermesse école maternelle                      |
|                         | 20 h AG du Yoga  |
| ❖ Samedi 18 juin 2016   | 19 h Cérémonie d'appel du 18 juin Rendez-vous au cimetière |
| ❖ Mardi 21 juin 2016    | 20 h Fête de la musique                                    |
| ❖ Mercredi 22 juin 2016 | 20 h 00 Conseil Municipal                                  |
| ❖ Vendredi 24 juin 2016 | 18 h 00 Gala de fin d'année du Judo                        |
| ❖ Samedi 25 juin 2016   | 20 h 00 Apéro concert du foot                              |

*Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 30.*

**DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :**

REPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A DEMISSION (**DE\_2016\_44**)

REVISION COMMISSIONS COMMUNALES (**DE\_2016\_45**)

COTISATION 2016 SIVU DU CHEMIN DE FER (**DE\_2016\_47**)

ASSAINISSEMENT : DEVERSOIR D'ORAGE AVENUE DU PARC (**DE\_2016\_48**)

CREATION VOIRIE AU CHEMIN DES BRECHOTS (**DE\_2016\_49**)

ACQUISITION MOBILIER URBAIN (**DE\_2016\_50**)

ACQUISITION DECORATIONS DE NOEL (**DE\_2016\_51**)

SEJOUR CLASSE DE NEIGE 2017 ECOLE ELEMENTAIRE (**DE\_2016\_52**)

PROJET DE PERIMETRE D'UN NOUVEL EPCI ISSU DE LA FUSION DE COMMUNAUTES DE COMMUNES (**DE\_2016\_53**)